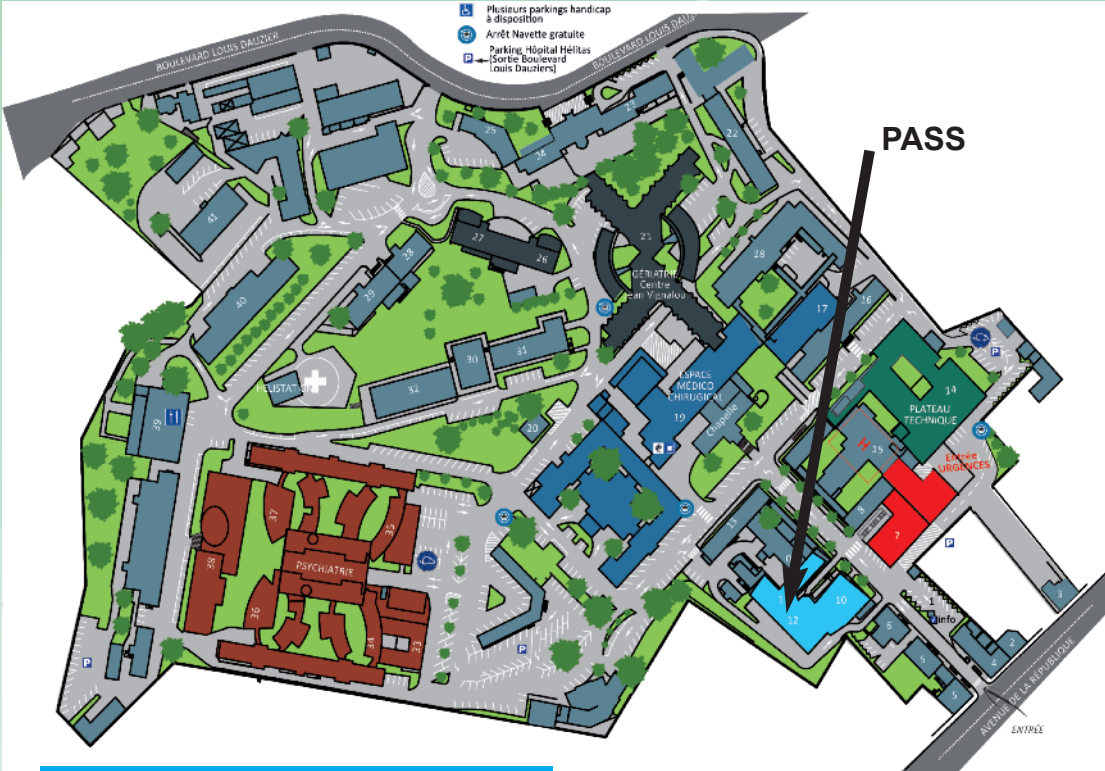




Vous êtes dans une situation difficile et vous avez besoin de soins ?

PASS



AURILLAC
Centre Hospitalier,
50 Avenue de la République
Médecin : Docteur Marlène PALACH,
Infirmière : Amandine BURNOUF
Sur RDV,
Tél secrétariat : 04.71.46.86.91 – Poste 37033
Assistante Sociale : Margaux PAPON
Tél : 04.71.46.56.56 – Poste 37085

SAINT-FLOUR
Centre Hospitalier,
2 Avenue du Dr MALLET
Médecin : Docteur LLOBET,
Infirmière, consultations externes
Sur RDV,
Tél secrétariat : 04.71.60.64.72.



La Permanence d'Accès aux Soins de Santé **PASS** est là pour vous permettre d'accéder aux soins dont vous avez besoin, quelque soit votre situation et pour vous aider à faire valoir vos droits à la protection sociale.

Partenaires



**Vous avez des problèmes de santé et vous vivez une situation difficile ?
Parlez en ! À votre médecin, au travailleur social de votre secteur, dans le service hospitalier qui vous accueille...
La PASS peut vous aider pour vous soigner, pour vous permettre de retrouver ou faire valoir des droits.**

1 Pour qui ?

■ Si vous êtes dans une **situation précaire** (default d'assurance maladie, par exemple) et vous avez un **problème de santé**, vous pouvez vous faire soigner et bénéficier d'un accompagnement social.

2 Missions de la PASS ?

■ La PASS est là pour vous :

- accueillir,
- informer,
- soigner,
- orienter,
- aider à faire valoir vos droits (assurance maladie, mutuelle, etc.).

L'équipe de la PASS travaille en lien avec les professionnels de santé et les professionnels du secteur social.

A l'issue de sa prise en charge, le patient est orienté vers les dispositifs de droit commun, afin de bénéficier d'une continuité des soins.

3 Comment ?

■ Les **Centres Hospitalier d'Aurillac et de Saint-Flour** mettent à votre disposition des **consultations médicales, infirmières ainsi que des entretiens** avec une assistante sociale.

